

DELIBERATION DU BUREAU DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre à 18h00, le Bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 19 septembre, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif à Albi, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER

Objet : Etude de faisabilité pour création d'une filière chanvre
Référence : Dbur 2023.7

Membres en exercice : 12
Membres présents : 7
Voix délibératives : 7

Membres présents : Jean-Marc BALARAN, Bernard BOUVIER, J-Claude CLERGUE, J-Luc ESPITALIER, Guy GAVALDA, Didier SOMEN, Myriam VIGROUX

Membres excusés : Sylvian CALS, J-Luc CANTALOUBE, Patrick CARAYON, Christian PUECH, Marie-Claude ROLLAND

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Antoine BOUTONNE, Laurine CHANTEREAU, Justine CHOLLET, Dominique DECLERCQ PUYPE, Julien FRAT,

Autres personnes excusées sans voix délibérative : Michel REYNES,

Le PETR est engagé dans différents contrats territoriaux dont un Contrat de Relance et de Transition Ecologique signé avec l'Etat en 2021 et le Contrat Territorial Occitanie signé avec la Région et le Département en 2023. Ils permettent d'accompagner des projets concrets contribuant au développement du territoire et de sa transformation écologique, sociale, culturelle et économique. Parmi ces projets, l'émergence d'une filière Chanvre pourrait répondre à de multiples enjeux dont :

- Le développement de matériaux pour la construction,
- La production d'une ressource naturelle valorisable dans de nombreux secteurs (alimentaire, énergie, textile...)
- Un soutien à la diversification des productions agricoles
- ...

Pour cela, il est proposé de lancer une étude d'opportunité dont les objectifs sont :

- Analyser le contexte territorial permettant d'identifier les forces et faiblesses ainsi que les opportunités ou menaces que représenterait le développement de la culture de chanvre sur le PTAB
- Identifier différents scénarios possibles de développement d'une filière chanvre sur le territoire et les actions à mettre en place pour leur réalisation
- Diagnostiquer la motivation et l'intérêt des acteurs pouvant être concernés par un tel projet (agriculteurs, professionnels de la transformation et de la distribution, coopératives, collectivités...)

Une sollicitation auprès de l'ANCT a été faite pour étudier les financements possibles et la mobilisation d'une ingénierie locale. Aussi, il est proposé de confier cette étude à la chambre d'agriculture du Tarn, dans les conditions financières suivantes :

Lancement de l'étude par la Chambre d'Agriculture, qui comprend :

1. **Données technico-économiques de la production de chanvre** et de ses différentes valorisations (bibliographie et recueil de données existantes)
 - o La production du chanvre
 - o Les filières de valorisation
2. Analyse du territoire du PTAB et de son potentiel pour une telle production
 - o Etat des lieux des productions existantes (nombre de producteurs, surface, variétés, ...)
 - o Localisation des secteurs potentiellement favorables sur le territoire
 - o Estimation des potentiels de production sur le territoire, par débouchés envisagés
3. **Focus potentiel énergétique et matériaux biosourcés pour la construction**
 - o Identification des acteurs/écosystèmes existants ou manquants (Tarn et environs)

**4. Synthèse des Atouts Faiblesses Opportunités Menaces (AFOM) du territoire -
Présentation des résultats aux élus du PTAB → déc 2023****Budget :**

Dépenses		€ HT	
Chambre d'Agriculture 81			4 528 €
TOTAL			

Recettes			
Fds vert		50%	2 264 €
Autofinancement		50%	2 264 €
TOTAL			4 528 €

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- De valider les conditions techniques et financières prévues pour cette étude,
- D'autoriser le Président à signer et engager toutes les demandes et démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents.

**Certifié conforme,
Le Président, J-Luc ESPITALIER**

